

nous rappelle un pieux et touchant souvenir, nous propose une vertu à imiter. JÉSUS et sa Très Sainte Mère devenant l'exemplaire de notre vie : quoi de plus sanctifiant et de plus propre à stimuler notre ardeur pour l'acquisition des vertus chrétiennes ?

S'il faut un motif de plus pour nous exciter à embrasser cette salutaire pratique, disons qu'elle est souverainement puissante et efficace. Que d'âmes soutenues, réconfortées, par la récitation du Chapelet ! que de conversions obtenues, que de dangers écartés, que de désespoirs arrêtés sur le bord de l'abîme. Innombrables sont les traits que l'on pourrait citer en confirmation de cette doctrine. Et si nous consultons les annales de l'Eglise, n'est-il pas vrai que les succès remportés par saint Dominique sur les Albigeois et par les armées chrétiennes sur les forces turques, soit à Lépante, soit à Temesvar, en Hongrie, soit à l'île de Corfou, sont dus au Rosaire, beaucoup plus encore qu'à la vaillance et à l'intrépidité des défenseurs du nom chrétien ? De là le soin que les Souverains-Pontifes ont mis à recommander la dévotion du Rosaire. Signalons parmi eux Sixte IV, Léon X, Jules III, S. Pie V, Grégoire XIII. Quant à Sa Sainteté Léon XIII, qui ne connaît la belle Encyclique du 1er septembre 1883, dans laquelle il invite, il engage instamment les évêques à faire célébrer par tout le mois de la Reine du Saint Rosaire ? Qui ne sait qu'un Bref émanant de lui (24 décembre 1883) ajoute aux Litanies de la Sainte Vierge l'invocation *Reine du Très-Saint Rosaire, priez pour nous*, et que, par deux autres décrets (11 septembre 1887 et 5 août 1888), il a élevé la solennité du Saint Rosaire au rite double de 2e classe et lui a donné un office et une messe propres ? Ces divers actes pontificaux et la dernière Encyclique attestent bien l'importance que le Chef suprême de l'Eglise attache à la dévotion du Rosaire et l'espérance qu'il a de voir le peuple chrétien en retirer de très-précieux avantages.

Disons un mot en terminant de la fête elle-même du saint Rosaire. A la suite de la glorieuse bataille de Lépante (7 octobre 1571), saint Pie V établit la fête de *Notre-Dame de la Victoire* et la fixa au 7 octobre, comme en fait foi le Martyrologe romain. Deux ans plus tard, Grégoire XIII changea ce titre en celui de *Notre-Dame du Rosaire* et fixa la fête au premier dimanche d'octobre. Mais cette solennité ne pouvait se célébrer que dans les églises où se trouvait un autel du Rosaire. Clément XI l'étendit indistinctement à l'univers entier (1716).

ents *Ave Maria*
Rosaire.

um, lieu planté
e.

est une formule
la Salutation
e est précédée
on de l'un des
à la Sainte-Tri-
om bien connu
e ou autre objet
nt le Rosaire et
t les petits glo-
ètes de l'Orient

Eglise ; elle re-
cheurs, qui la
ment du XIIIe
le Midi de la.

antes que celles
ous récitons au
les martyrs de
nt de leur sang
t ensuite et qui
père et d'un
ater a été com-
ant et le plus
fleurs les plus
r notre cœur ?
agréable ?
si pour nous de
x, en effet, les
JÉSUS-CHRIST :
s circonstances.